

gate, sous prétexte qu'elle ne répond pas toujours littéralement au texte hébreu imprimé. « Les censeurs n'observent pas, dit-il, que » lorsque l'auteur de la Vulgate s'éloigne de » notre hébreu, c'est qu'il a suivi ou les » Septante, ou le *Paraphraste chaldéen*, ou » quelque savant rabbin (qui avoient à leur » disposition de meilleurs manuscrits). La » dissonance de la Vulgate d'avec l'hébreu » d'aujourd'hui, est donc fondée en raison. » Elle n'est pas l'effet du hasard, & elle n'annonce pas un traducteur téméraire & malhabile ». Louis de Dieu compare, dans son *Commentaire sur les Evangiles*, les versions syriaque, arabe, & les autres versions orientales, avec notre Vulgate & les traductions latines d'Erasme & de Beze. « Je ne croirai pas, dit-il dans sa *préface*, m'être trompé, » si j'avance que l'auteur de la Vulgate, quel qu'il soit, est savant & même très-savant. » Je conviens qu'il a ses solécismes & ses barbarismes; mais je ne puis m'empêcher d'admirer sa fidélité & son jugement, même dans les endroits où il paroît barbare ». En conséquence, il préfère plus d'une fois les diverses leçons de la Vulgate aux autres, & il la défend contre Beze; par exemple, dans les passages suivans: Matthieu, XI, 23, XVIII, 35, XXIV, 36; Jean VII, vers la fin, XIX, 29. Le célèbre Isaac Casaubon avoit porté avant Louis de Dieu un semblable jugement dans son *Commentaire sur les Evangiles & les Actes des Apôtres*, où il donne souvent la palme à la Vulgate, au préjudice du grec d'aujourd'hui. Il fait voir qu'elle avoit pour elle les anciens manuscrits grecs, qui valoient mieux. Lisez Matthieu, XV, 39, XXI, 7; Jean, XII, 40, XVIII, 1. Actes, III, 2, & XII, 3. Quand la Vulgate diffère du grec, il n'accuse pas l'interprète latin d'infidélité; mais il observe qu'il s'appuioit sur d'anciens manuscrits grecs, qui éprouvoient une variante. Grotius rend raison, dans la *préface* de son *Commentaire* sur l'ancien Testament, pourquoi il prend la Vulgate pour texte de ses observations,